

AGIR SUR LE NIVEAU DE QUALIFICATION MOYEN DE LA POPULATION EN ÂGE DE TRAVAILLER PEUT-IL AMÉLIORER LE TAUX D'EMPLOI ?

Analyse

Les objectifs d'éducation sont de plus en plus présents dans l'agenda européen en faveur de la croissance et de l'emploi

Lors du lancement de la Stratégie de Lisbonne en 2000, l'effort de R & D et le développement des TIC apparaissent comme les principaux leviers en matière de croissance et d'emploi. Certains se demandent, aujourd'hui, si la clé du succès ne réside pas d'abord dans une amélioration du niveau d'éducation. Ainsi, lors du Conseil européen de mars 2006, les États membres ont été invités à prendre des mesures supplémentaires dans ce domaine. Dans la Communication qu'elle vient de consacrer aux universités, la Commission recommande que l'UE se fixe comme objectif, d'ici à 10 ans, de consacrer 2 % du PNB au système d'enseignement supérieur, ce qui passe par une diversification des sources de financement. Un tel objectif conduirait la France à augmenter de 0,8 point de PIB son effort en faveur de l'enseignement supérieur.

Il est vrai que la comparaison entre les États-Unis et l'Union européenne milite à première vue en faveur de telles mesures. À diplôme comparable, les taux d'emploi sont équivalents aux États-Unis et en Europe. Sur la frange des moins qualifiés, le taux d'emploi est même notablement supérieur en Europe et en France à celui qui prévaut aux États-Unis. En première analyse, il semble que le plus faible taux d'emploi observé en Europe s'explique par la structure de qualification de la population active européenne.

Structure de qualification et taux d'emploi de la population en âge de travailler, 2005

Niveau d'éducation	Répartition de la population des 15-64 ans en pourcentage			Taux d'emploi en pourcentage		
	France	EU-15	États-Unis	France	EU-15	États-Unis
Inférieur au second cycle de l'enseignement secondaire	36,4	34,8	19,6	47,3	49,2	43,0
Second cycle de l'enseignement secondaire	41,0	44,1	48,2	69,7	70,6	71,1
Enseignement supérieur	22,6	21,1	32,2	78,0	82,5	82,9
Moyenne				63,4	65,0	69,1

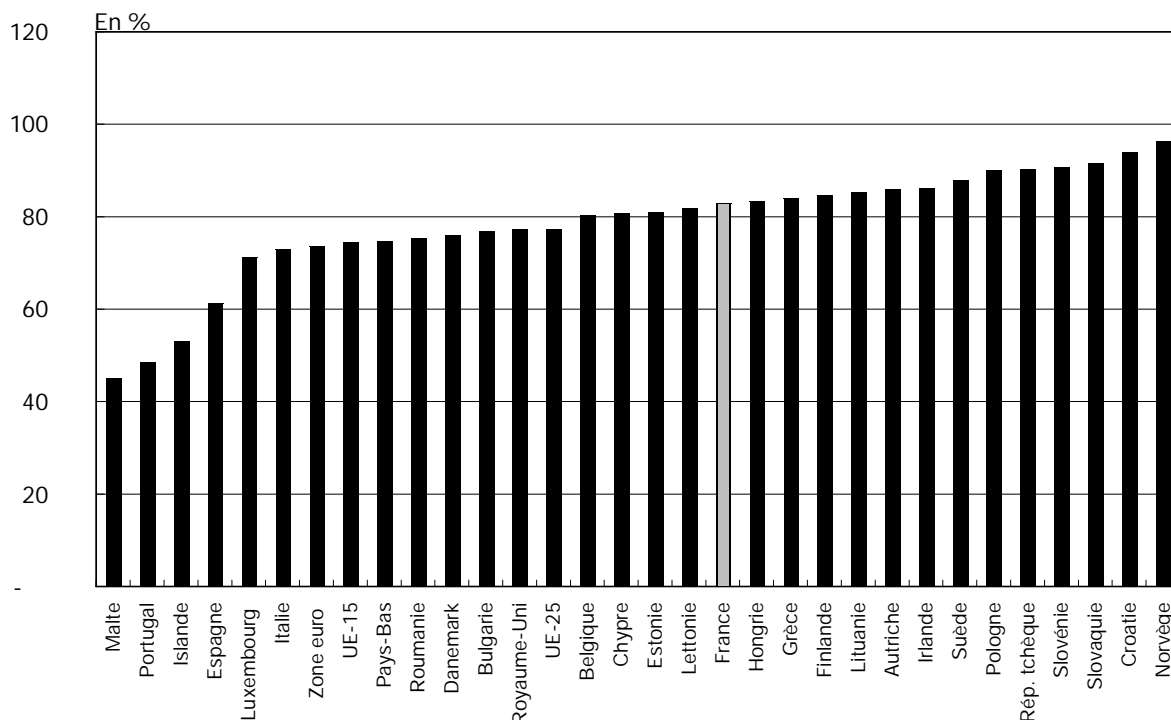
Source : Eurostat, OCDE

La convergence des qualifications déjà opérée sur les nouvelles cohortes de jeunes

Néanmoins, ces statistiques cachent une réalité plus nuancée : coexistent sur le marché du travail, un stock de population, moins formée (héritage du *baby-boom*) et un flux des jeunes classes d'âges qui sont aujourd'hui formées et qui alimentent la nouvelle cohorte de main-d'œuvre.

L'analyse en flux montre ainsi que l'Europe et la France ont, d'ores et déjà, rattrapé quantitativement leur retard de formation initiale par rapport aux États-Unis, la France se situant en position intermédiaire au sein de l'UE-25. À terme, et sans effort supplémentaire en matière d'éducation, devraient converger les structures de diplômes des populations de part et d'autre de l'Atlantique.

Niveau d'éducation des jeunes – Pourcentage de la population âgée de 20 à 24 ans ayant atteint au moins un niveau d'éducation secondaire supérieur



Source : Eurostat, base NewCronos (2006)

Un écart financier persistant entre l'Union européenne et les États-Unis

En apparence, le taux d'effort financier public des deux zones en faveur du système public d'enseignement initial est comparable¹ : 5,22 % du PIB pour l'UE-25 et 5,43 % pour les États-Unis en 2003. Trois réserves de taille doivent néanmoins être soulevées :

- La première porte sur le périmètre des dépenses publiques d'enseignement et sur leurs structures. Ainsi, sans même tenir compte des sources privées de financement, **la part dédiée à l'enseignement supérieur est sensiblement inférieure en France et en Europe (1,2 % en 2003) à celle des États-Unis (1,5 %)**. En France, les cycles pré primaires et secondaires absorbent notamment plus de fonds que la moyenne des autres pays développés, pour des raisons en partie démographiques.

- La seconde a trait à la structure de financement observée dans les deux zones. En prenant en compte l'ensemble des sources de financement, publiques et privées, le tableau est sensiblement différent. L'effort de l'UE-25 en matière d'enseignement est nettement en deçà de celui des États-Unis (5,85 % au lieu de 7,51 % en 2003). Quant à la France, elle se situe sensiblement au-dessus de la moyenne européenne (6,52 %).

- La troisième tient à l'efficacité des systèmes d'enseignement, mesurée par le niveau d'aptitude

(1) Source Eurostat, base NewCronos, juillet 2006.

atteint (enquête PISA de l'OCDE), supérieure dans de nombreux pays européens, y compris en France, à celle qui prévaut aux États-Unis.

Concilier l'économie de la connaissance et le développement des emplois moins qualifiés

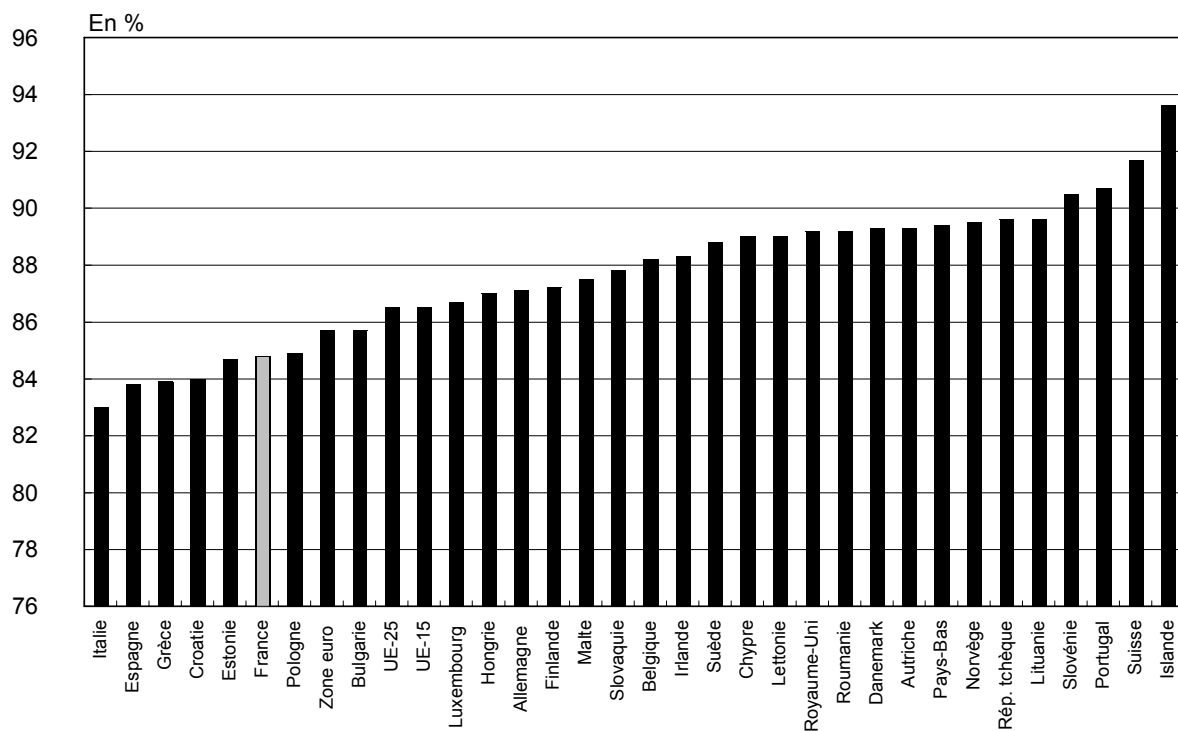
La différenciation entre les stocks et les flux nouveaux de qualification relativise aussi l'apparent paradoxe qu'il y aurait à mener une politique active de l'emploi qui vise à développer l'emploi peu qualifié et une politique de la recherche et de l'éducation qui fait de l'accroissement des qualifications et du développement des activités une priorité. En réalité, la France, comme d'autres pays européens, est confrontée à un double défi : offrir des perspectives aux cohortes plus anciennes en même temps que s'engager activement dans l'économie de la connaissance.

Les limites de l'analyse par les diplômés

La gamme de diplômes présente au sein de l'UE est extrêmement hétérogène entre les pays, ce qui conduit à relativiser l'action protectrice que peut procurer le diplôme sur le marché du travail.

Dans les pays d'Europe du Sud, les diplômés du supérieur souffrent d'un taux de chômage élevé et d'un taux d'emploi relativement faible au regard des autres pays européens, en particulier pour les jeunes

Taux d'emploi des 25-59 ans
ayant atteint un niveau d'enseignement supérieur niveau 5 et 6 CITE² 1997, en 2005



Source : Eurostat, base NewCronos (2006)

de 20 à 24 ans. Ainsi, en France, les enquêtes "Génération" du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ) démontrent, par exemple, que les jeunes qui ont terminé leurs études initiales en 1998 ont connu, malgré un contexte économique favorable lors de leur arrivée sur le marché du travail, des conditions d'insertion plus difficiles que ceux qui avaient achevé leurs études en 1992. Le taux d'emploi des jeunes de 20-24 ans diplômés du supérieur en France est ainsi le plus faible de l'UE-25 après celui de l'Italie. De surcroît, sur la tranche d'âge des 25-59 ans, la France se singularise par un taux d'emploi des plus qualifiés parmi les plus bas de l'UE-25.

Comment expliquer cette déqualification du diplôme pour les nouveaux entrants sur le marché du travail ?

Elle tient sans doute à une montée très rapide des niveaux de qualification au cours des vingt dernières années dans certains pays, qui conduit à **déprécier la valeur du diplôme à l'embauche**.

Une comparaison opérée sur 12 pays européens³ suggère que le risque de décalage entre diplôme et emploi est relativement important chez les juniors⁴ en Espagne, en France, en Grèce et en Italie, pays où le changement de la structure des diplômes a été

particulièrement marqué au cours des deux dernières décennies. À l'inverse, ce phénomène est moins répandu au Danemark, aux Pays-Bas, en Autriche ou en Suède, pays dans lesquels le niveau de qualification est resté stable et où la montée en gamme des diplômes est restée modérée.

En France, le phénomène de déclassement est marqué pour les détenteurs d'un baccalauréat, d'un CAP ou d'un BEP. Pendant plusieurs décennies, et jusqu'au milieu des années 1990, le développement quantitatif soutenu du système éducatif s'est traduit par une élévation importante du niveau de diplôme des élèves. Sur 750 000 jeunes qui achèvent leurs études chaque année (chiffre constant depuis 1996), 40 % terminent leurs études diplômés du supérieur, alors que 20 % sont peu diplômés (enseignement pré primaire, primaire et premier cycle de l'enseignement secondaire). À la fin des années 1970, 15 % étaient diplômés du supérieur et 40 % sortaient peu diplômés. Depuis une vingtaine d'années, la part des actifs en emploi récents⁵, bacheliers ou diplômés de cycles courts du supérieur qui occupent des postes non qualifiés, s'est fortement accrue. Elle a augmenté en tendance, avec des fluctuations en fonction de la conjoncture : augmentation de 1991 à 1997, diminution de 1997 à 2001⁶ pendant la phase de bonne conjoncture, puis augmentation à nouveau de 2002 à 2005.

(2) Classification internationale type de l'enseignement.

(3) Couppié T. et Mansuy M. (2004) : "L'insertion professionnelle des débutants en Europe : des situations contrastées", Économie et Statistique, n° 378-379.

(4) Personnes de moins de 35 ans se situant à moins de 5 ans de la sortie de leur formation initiale.

(5) Qui ont achevé leurs études dans les quatre années précédant l'année de l'enquête Emploi.

(6) Claude Minni, Données Sociales, à paraître. Les actifs récents sont ceux ayant terminé leurs études initiales dans les quatre années précédant l'année de l'enquête.

Les études statistiques portant sur l'ensemble de la population active permettent d'évaluer la part des emplois pour lesquels il y aurait inadéquation entre le diplôme et la catégorie socioprofessionnelle dans une fourchette variant de 10 à 30 % en 2000 ⁷, selon la méthode employée. Selon l'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages, 23 % de la population éprouverait un sentiment de déclassement dans l'emploi occupé. Ce déclassement progresse de façon continue pour les titulaires d'un baccalauréat professionnel ou général, d'un CAP ou d'un BEP.

Quelle conclusion tirer de ces différents éléments ?

Miser sur le capital humain ne se réduit évidemment pas à fabriquer des diplômes sans se soucier de leur usage. L'enchaînement vertueux qui fonde la Stratégie de Lisbonne partie de la formation pour aller vers l'innovation et la productivité, ne peut dépendre uniquement d'une politique d'offre de

formation. Elle tient plus largement à la capacité à **définir une juste adéquation entre les besoins des entreprises et les capacités des salariés présents sur le marché du travail**. La confrontation des effets d'offre et de demande de travail à un niveau micro permet ainsi de pointer une autre spécificité française : les tensions sectorielles entre offre et demande qui font coexister une situation de sous-emploi avec une pénurie en main-d'œuvre. Finalement, la prise en compte de la temporalité soulève aussi une limite à l'analyse offre de l'emploi/formation. Dans ce cadre, les politiques publiques de l'éducation devraient être davantage connectées avec la prospective d'évolution du tissu productif. Plusieurs paramètres pourraient ainsi être davantage pris en compte : il peut s'agir de mieux rendre compte des interdépendances entre évolution du tissu productif français et élévation massive du niveau de qualification, mais aussi des moyens de phasage de ces évolutions.

(7) Voir E. Nauze-Fichet et M. Tomasini, "Diplôme et insertion sur le marché du travail", *Économie et Statistique*, n° 354, 2002.

> **Vanessa Wisnia-Weill,**
Département des Affaires
économiques et financières

> DES DROITS À PART ENTIÈRE POUR LES ENFANTS DANS L'UNION EUROPÉENNE

Le Comité d'experts indépendants créé en 2002 a consacré dans son rapport 2005 sur les droits fondamentaux un développement aux droits des enfants dans l'UE. Dans cette ligne, la Commission européenne a annoncé le 6 juillet le lancement de sa **première stratégie globale** en la matière, succédant à des initiatives sectorielles (enfants soldats, travail forcé). Cette stratégie se concrétisera notamment en 2006/2007 par la mise en place d'un site Internet spécial en collaboration avec le Conseil de l'Europe, la création d'un numéro d'appel unique pour les lignes d'assistance aux enfants et pour les appels d'urgence concernant les enfants disparus ou victimes d'exploitation sexuelle, la lutte contre l'achat d'images à caractère pornographique sur Internet, la lutte contre la pauvreté infantile... L'UE veut inscrire ce dossier en tête des agendas internationaux, afin de promouvoir les droits universels des enfants.

> M.-C. M.

> LA PRÉSIDENTE FINLANDAISE VEUT BOOSTER L'INNOVATION

La présidente de l'UE a rendu public le document de travail servant de base aux discussions ministérielles du conseil informel Compétitivité des 10 et 11 juillet 2006. Elle place au centre de sa stratégie **la plus grande intégration de l'aspect demande dans la politique d'innovation** européenne, et non une politique d'offre misant sur la rupture technologique comme les États-Unis. Seraient nécessaires un cadre réglementaire harmonisé (alors qu'il existe 1 340 régimes d'aide dans 28 pays), propice à la concurrence via un système de brevet européen, la fonctionnalité et l'opérationnalité des normes, comme des services publics orientés vers l'innovation, alors que les services d'intérêt économique général sont un sujet

> SUÈDE : JEUNES, CONSTRUIRE SA VIE SANS RETARD

Sous l'intitulé, "*Young people are not the future, we are also the present*", la ministre suédoise de la Jeunesse annonce un nouveau volet de mesures à destination de ce public, plus spécifiquement des jeunes majeurs. L'éventail des dispositifs est large (emploi, santé, vie associative, etc.) et principalement du ressort des municipalités, acteur central de la mise en œuvre des politiques de la Jeunesse. Retient particulièrement l'attention, la volonté du Gouvernement que les jeunes adultes puissent **sans retard trouver un travail, accéder à un logement indépendant, voire s'en porter acquéreur, et réaliser leur désir de fonder une famille**. Le Gouvernement

sensible. Il faudrait également une recherche adaptée grâce à une étroite collaboration science/industrie et une forte culture d'entreprise. Animé par des industriels (dont le président de Nokia J. Ollila) et l'ancien premier ministre finlandais E. Aho, le débat alimentera les discussions de l'automne rythmées par une communication de la Commission (septembre) et un conseil Compétitivité spécial (décembre).
Source : Discussion note "Demand as a Driver of Innovation – Towards a more Effective European Innovation Policy"

> M.-C. M.

> VERS UNE NOUVELLE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Considérant que nos modes de consommation et de production sont non durables, la présidence finlandaise a proposé, le 6 juillet, une nouvelle vision de la politique environnementale de l'UE autour de trois objectifs : 1. **l'éco-efficacité**, en découplant utilisation des ressources naturelles et augmentation des flux de transport de la croissance économique ; 2. **une approche mondiale, et non strictement communautaire**, en reprenant l'idée de création d'une Organisation des Nations unies pour l'environnement ; 3. un processus de décision renouvelé autour d'une mobilisation citoyenne et de politiques utilisant des outils innovants (fiscaux, contractuels, volontaires, technologiques). Cette initiative, qui sera discutée au sommet de l'environnement du 14 au 16 juillet à Turku en Finlande, ne se réclame pas du développement durable, mais bien de l'environnement : à ce titre, son articulation avec les autres politiques européennes (recherche, stratégie de Lisbonne, biodiversité, etc.) sera recherchée.

Source : Going Global on Eco-efficiency. Finland's Initiative towards a New Generation of Environmental Policy, <http://www.ymparisto.fi/download.asp?contentid=53254&lan=fi>

> J.-L. P.

abondera des fonds municipaux de garantie des loyers. Des incitations à l'embauche pour les jeunes en recherche d'emploi depuis au moins 6 mois (réduction des coûts salariaux de moitié durant 6 mois) et la création de centres locaux de ressources pour la jeunesse – réunissant services de l'emploi et de la formation, services sociaux, etc. – au sein de chaque municipalité (*local navigator services*) sont envisagées. Est également visée une plus grande sécurité de l'emploi (limitation des possibilités de recours à des contrats précaires, renforcement du droit au congé parental).

<http://www.sweden.gov.se/content/1/c6/06/70/24/6e1644f5.pdf>

> M. B. & C. Y.

> VERS UNE RELANCE DU DIALOGUE ENTRE LES DEUX PARTIES DU CONFLIT CHYPRIOTE ?

Lors d'une rencontre organisée par l'ONU le 9 juillet, les deux dirigeants chypriotes, grec et turc, ont convenu, **après deux années de silence total, de reprendre les discussions sur les solutions possibles à une réunification**. La communauté internationale a salué cette décision, alors que 50 % des Chypriotes grecs s'y sont dits opposés. En parallèle à deux comités techniques, les dirigeants discuteront des solutions à apporter aux sujets plus sensibles, comme les retraits de troupes. La position du Président chypriote grec ne semble pas si claire. Lors des élections législatives du 21 mai 2006, la progression de son parti a légitimé sa politique ferme d'opposition au plan de paix de l'ONU, rejeté en avril 2004 par référendum. Sa tactique consiste, selon les experts, à obtenir plus de concessions de la Turquie, en plein processus d'adhésion à l'UE, face à un leader chypriote turc sortant affaibli des dernières élections faute d'avoir dessiné une perspective claire pour la réunification.

> L. H.

> RELATIONS UE/AFRIQUE : MIGRATION ET DÉVELOPPEMENT

Restant sur la ligne annoncée à la mi-juin, alliant développement et migration au niveau international, la Commission européenne a présenté le 12 juillet son initiative "infrastructures en Afrique" (réseaux routiers, énergétiques et TIC) pour aider ce continent à atteindre les objectifs de développement de l'ONU. Ces réseaux transafricains doivent apporter une contribution que l'UE espère décisive à l'intégration régionale et, en conséquence, au développement économique et à la stabilité politique. La conférence sur l'immigration des 10 et 11 juillet à Rabat s'inscrit dans le même état d'esprit. Il ne s'agit pas seulement de contrôler les flux migratoires par une meilleure surveillance des frontières, des routes maritimes, et la mise en place d'un observatoire euro-africain, mais de miser également sur la coopération, notamment par un renforcement de la lutte contre la pauvreté, une aide à la création d'entreprise pour les candidats au retour. C'est la première fois que pays d'accueil européens et pays africains d'origine (sauf l'Algérie) cherchent ainsi **une réponse commune, sur la base d'un diagnostic partagé**.

> M.-C. M.

> PONDÉRER L'INCIDENCE DES IMPORTATIONS CHINOISES

Alors qu'abondent les analyses, plutôt alarmistes, quant aux incidences de la montée en puissance de la Chine en termes de compétitivité et de différentiel

de croissance, il peut être utile de pondérer le propos par certains rappels. Si 13 % des importations européennes (Union européenne-25) proviennent aujourd'hui (2005) de Chine contre 7 % en 2000, **une part importante de ces importations correspond à des flux intra firmes et du trafic de perfectionnement passif**, autrement dit des importations "commandées" par des firmes européennes au profit desquelles s'opère le partage de la valeur ajoutée. Par ailleurs, **une part également importante se substitue à des importations depuis le Japon, Taiwan et autres pays asiatiques** qui ont largement délocalisé leurs activités de pure fabrication en Chine à mesure que celle-ci ouvrait ses marchés.

Source : Statistiques Eurostat

> C. M.

> ÉTATS-UNIS : DES SITES ÉDUCATIFS POUR AIDER LES ENFANTS À UTILISER LES SITES WEB DE COMMUNAUTÉS EN LIGNE DE FAÇON PLUS SÛRE

De nombreux adolescents tiennent aujourd'hui un *blog*, créent des pages personnelles sur des sites *Web* de communautés en ligne hébergés par des services, qui peuvent être visités par toute personne ayant accès à Internet. En réaction aux problèmes de sécurité rencontrés sur ces réseaux sociaux électroniques, une nouvelle génération de ressources pédagogiques en ligne, dédiées aux jeunes de 8 à 15 ans, émerge aux États-Unis. Elles visent à protéger les adolescents des dangers qu'ils encourent en fréquentant ces sites en leur apprenant comment **rester vigilants et communiquer de manière sécurisée dans les communautés virtuelles** : obligation de fournir l'adresse électronique d'un parent, surveillance de tous les mots utilisés lors de conversations électroniques à l'aide d'une banque de données, délivrance d'un permis de chatter. Un rapport publié l'an dernier par la *Federal Trade Commission* concernant les imposteurs du *Web*, indiquait que le nombre de jeunes âgés de moins de 18 ans ayant conversé avec des personnes faussement identifiées, avait doublé entre 2004 et 2005. L'émergence de ces nouveaux sites s'inscrit dans cadre d'une campagne nationale lancée il y a quelques semaines aux États-Unis par la *National Cyber Security Alliance*, baptisée "*Help Keep Kids Connected and Protected*".

<http://www.staysafeonline.info/> ; <http://eschoolnews.com/news/showStoryts.cfm?ArticleID=6348>

> N. B.

> **DANILO MARTUCCELLI, FORGÉ PAR L'ÉPREUVE. L'INDIVIDU DANS LA FRANCE CONTEMPORAINE, ARMAND COLIN, juin 2006, 480 p.**

Comment nos sociétés fabriquent-elles les individus ? Quels sens ces individus donnent-ils à leurs expériences sociales ? Comment leurs itinéraires personnels s'inscrivent-ils dans les structures collectives ? Pour répondre à ces questions, l'auteur s'appuie sur les résultats d'une large enquête de terrain menée sur plusieurs années. Son approche, innovante par rapport aux travaux récents sur l'individualisme, consiste à **centrer l'analyse sur les "épreuves" de la vie**. Ces épreuves se succèdent, au fur et à mesure que nous avançons en âge, et les solutions que nous adoptons pour les surmonter contribuent à façonner notre identité et notre trajectoire biographique. Au fil des chapitres, Martuccelli aborde un grand nombre de domaines (système scolaire, travail, famille, vie urbaine, etc.), ses interprétations sont fouillées, précises, vivantes, et soutenues par une solide culture sociologique. On retiendra en particulier certaines de ses conclusions relatives à la sphère politique : 1. les acteurs d'aujourd'hui disposent de marges d'action personnelles qui les dissuadent de s'investir dans les projets collectifs ; 2. de façon ambivalente, ils affirment leur liberté tout en réclamant des politiques publiques pour les protéger des aléas ; 3. ils sont moins sensibles aux inégalités qu'au caractère irréversible de ces dernières.

> **B. H.**

> **LE TOURISME À L'HORIZON 2020, SELON LE GOTTLIEB DUTTWEILER INSTITUTE**

D'ici 2020, les risques naturels, les épidémies, le terrorisme et les conflits armés devraient avoir eu moins d'influence sur le tourisme que le vieillissement des populations, du moins c'est ce qui ressort d'une étude réalisée par le Gottlieb Duttweiler Institute pour le voyageur suisse Kuoni. Si l'allongement des carrières devrait ralentir la croissance du secteur, la *"Gold generation"* (50-80 ans) resterait néanmoins une cible de premier choix, mais plus exigeante en termes de rapport qualité/prix et également plus sensible aux offres "à la carte" qu'aux programmes prêts à l'emploi. De nouvelles niches de marché émergeraient autour d'une offre basée moins sur le *"hardware"* (installations balnéaires, sauna, espaces *fitness*) que sur le *"software"*, **la prise en charge émotionnelle**. À l'opposé, des méga-hubs futuristes, à l'instar de *Dubailand* et de l'île-paquebot "AZ", devraient se développer d'ici 2020 autour de la Méditerranée, dans les Émirats Arabes Unis, au Qatar, en Chine et au Brésil. Ces centres de détente avant-gardistes, thermo-régulés à la demande, offriraient sous un même toit toute une palette de services pour les candidats au rajeunissement, des séjours de rétablissement post-lifting aux traitements anti-âge personnalisés.

https://www.gdi.ch/index.php?43&backPID=43&L=1&tt_products=98&L=1

> **N. B.**

> **QUATRIÈME BILAN SUR L'EXCLUSION LIÉE AU LOGEMENT EN EUROPE**

La Stratégie européenne pour l'inclusion sociale mentionne les personnes sans domicile fixe. Obstacles à leur prise en charge adéquate et coordonnée au niveau européen, le recensement de ces populations demeure incomplet et, en l'absence de définitions communes, les données des différents pays membres peu comparables. Le "Quatrième bilan de statistiques sur l'exclusion liée au logement en Europe" présente la définition ETHOS (European Typology on Homelessness and housing exclusion) de la Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abris. Les caractéristiques de l'exclusion liées au logement sont identifiées à partir de trois sphères : physique, juridique et sociale. Sept catégories conceptuelles en résultent, allant des personnes sans abri (sans toit, ne disposant ni d'un espace dont la jouissance est exclusive et attitrée ni d'un espace privé et sûr où entretenir des relations sociales), aux personnes confrontées à une situation d'isolement social dans un logement pérenne et adéquat (où l'absence d'espace privé et sûr ne permet pas d'entretenir des relations sociales). En dépit de l'avancée que représentent ces recherches théoriques, les auteurs soulignent que **la mesure de l'exclusion liée au logement à l'échelle européenne relève toujours de la gageure**, en ce qu'elle implique de réconcilier plusieurs sources de données différentes.

http://www.feantsa.org/files/transnational_reports/FR_Stats_2005.pdf

> **A. R.**

> **PRÉSIDENTE FINLANDAISE ET AVENIR DE L'EUROPE**

Alors que la présidence finlandaise de l'UE vient de commencer, l'analyse de Julia de Clerck-Sachsse pour le *think tank* bruxellois CEPS, publiée juste après le Conseil européen de juin 2006, n'en prend que plus de relief. L'auteur stigmatise les conclusions du Conseil, trop floues. La double démarche, Europe des résultats et débat prolongé sur le futur de l'Europe, donnerait d'autant moins à la Finlande un mandat clair que les décisions ont été renvoyées à la fin 2008. Les leaders politiques européens se berceraient d'illusions en croyant que montrer les seules performances de l'UE dans certains domaines suffira à rallier les opinions publiques, alors que ni l'euro ni le succès du marché intérieur n'y sont parvenus. Selon l'auteur, il faudrait combiner initiatives politiques en nombre restreint et Constitution. La Finlande devrait **se focaliser sur le service diplomatique extérieur et le système d'information Schengen, comme sur une initiative européenne de transparence** capable de vivifier le débat. Source : Julia De Clerck-Sachsse, *A Europe of Projects without a Plan?*, Center for European Policy Studies, juin 2006 ; http://www.ceps.be/wp.php?article_id=528

> **M.-C. M.**

> NANOTECHNOLOGIES : À ACCOMPAGNER AVEC PRÉCAUTION

Le Comité de la prévention et de la précaution (CPP), indépendant, a rendu le 5 juillet son avis concernant les risques et les dangers liés aux nanoparticules et les "moyens d'accompagner correctement la croissance des usages et des disséminations de nanoparticules manufacturées". Il faut recenser, identifier, connaître, en mobilisant et coordonnant les recherches. La précaution s'impose en milieu professionnel mais pas seulement : des dispositions de protection sont recommandées, surtout en l'absence de connaissances approfondies sur les impacts sur l'homme et les écosystèmes. Alors que d'autres rapports étrangers avaient estimé que le corpus réglementaire traitant des substances chimiques pouvait s'appliquer aux nanoparticules, le CPP recommande qu'un **dispositif réglementaire désigne spécifiquement ces particules** : les codes de conduite volontaires, certes bien intentionnés sont insuffisants. Enfin, compte tenu des enjeux économiques, sociaux et éthiques, le CPP considère que les nanotechnologies posent un problème public qui impose le débat public national et local, l'évaluation de l'utilité de ces technologies au regard des risques encourus, et questionne l'éthique de façon inédite par exemple en rendant possible la transformation des capacités humaines. Le principe de précaution se veut néanmoins un principe d'action en faveur et non contre la promotion de ces nouvelles technologies.

http://www.ecologie.gouv.fr/IMG/pdf/Nanotechnologies_ju_in_2006.pdf

> J.-L. P.

> GRIPPE AVIAIRE : RÉSULTATS D'UNE ENQUÊTE EUROBAROMÈTRE

La Commission européenne a publié le 7 juillet une enquête Eurobaromètre spéciale, réalisée en mars et avril dernier, dans les 25 pays membres et les pays en voie d'adhésion (Bulgarie et Roumanie) ou candidats (Croatie et Turquie). L'enquête avait pour objectif de déterminer le niveau de connaissances des populations : 1. sur les risques sanitaires liés à la grippe aviaire ; 2. sur les mesures mises en œuvre dans les États membres et au niveau de l'Union ; 3. de mesurer les changements d'attitudes de consommation. Sur les deux premiers registres, le niveau de connaissances apparaît particulièrement élevé, témoignage de l'intensité de la communication tant officielle que médiatique, au plus fort de l'épisode critique du printemps. Parmi les idées reçues, certaines sont dommageables en termes de prévention potentielle (18 % des personnes interrogées pensent ne pas pouvoir contracter la maladie en touchant des oiseaux contaminés), d'autres témoignent classiquement d'une vision extensive des risques, en particulier en matière alimentaire (les risques à consommer de la volaille cuite ou un poulet vacciné sont avancés par un quart des personnes interrogées).

Source : Eurobaromètre 257 : http://ec.europa.eu/public_opinion/index_fr.htm

> L. D.

Rédacteurs des brèves : NATHALIE BASSALER (RG), MARINE BOISSON (DQS), LAETITIA DELANNOY (DQS), LISA HELDWEIN (DIS), BRUNO HÉRAULT (RG), CÉLINE MAREUGE (DAEF), MARIE-CÉCILE MILLIAT (DIS), JEAN-LUC PUJOL (DRTDD), ANNIE RATOUIS (DQS), CATHERINE YOVANOVITCH (RG).

Centre d'analyse stratégique
18 rue de Martignac
75700 Paris cedex 07
Téléphone 01 45 56 51 00
Site Internet :
www.strategie.gouv.fr

